



Département des forêts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

**EVALUATION DES RESSOURCES
FORESTIÈRES MONDIALES 2010**

RAPPORT NATIONAL

SAINT MARTIN

FRA2010/179

Rome, 2010



Le Programme d'évaluation des ressources forestières

Les forêts gérées durablement ont de nombreuses fonctions socioéconomiques et environnementales particulièrement importantes à l'échelle mondiale, nationale et locale; elles jouent également un rôle crucial dans le développement durable. La possibilité de pouvoir disposer d'information fiable et à jour sur l'état des ressources forestières – non seulement par rapport à la superficie forestière et son changement mais aussi par rapport à des variables telles que le matériel sur pied, les produits forestiers ligneux ou non ligneux, le carbone, les aires protégées, l'utilisation des forêts à des fins récréatives ou à d'autres fins, la diversité biologique et la contribution des forêts aux économies nationales – est essentielle pour les processus de décision des politiques et des programmes forestiers ainsi que du développement durable, et ce à tous les niveaux.

À la demande de ses États membres, la FAO suit régulièrement l'évolution des forêts du monde, ainsi que leur gestion et utilisation, par le biais de son Programme d'évaluation des ressources forestières. L'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 (FRA 2010) a été demandée par le Comité des forêts de la FAO en 2007. Elle sera basée sur un processus exhaustif d'établissement de rapports nationaux et sera complétée par une enquête mondiale par télédétection. L'évaluation portera sur les sept éléments thématiques de la gestion durable des forêts comprenant des variables relatives aux cadres politique, juridique et institutionnel. FRA 2010 entend également contribuer au suivi de la réalisation des Objectifs d'ensemble relatifs aux forêts du Forum des Nations Unies sur les forêts et de l'Objectif de biodiversité de 2010 de la Convention sur la diversité biologique. La publication des résultats est prévue pour 2010.

Le Programme d'évaluation des ressources forestières est coordonné par le Département des forêts au siège de la FAO à Rome. La personne de référence est:

Mette Løyche Wilkie
Forestier principal
FAO Département des forêts
Viale delle Terme di Caracalla
Rome 00153, Italie

Courriel: Mette.LoycheWilkie@fao.org

Les lecteurs peuvent également écrire à: fra@fao.org

Pour plus d'informations sur l'Évaluation des ressources forestières mondiales, veuillez consulter: www.fao.org/forestry/fra

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

La collection de Documents de travail de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) vise à refléter les activités et les progrès du Programme de FRA de la FAO. Les documents de travail ne sont pas des sources d'information faisant autorité – ils ne traduisent pas la position officielle de la FAO et ne devraient pas servir à des fins officielles. Veuillez consulter le site web des forêts de la FAO (www.fao.org/forestry/fr) pour avoir accès à des informations officielles.

La collection de Documents de travail de FRA est une tribune importante pour la diffusion rapide d'informations sur le programme de FRA. Pour signaler d'éventuelles erreurs dans les documents de travail ou fournir des commentaires pour en améliorer la qualité, les lecteurs sont priés d'écrire à fra@fao.org.

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
1 TABLEAU T 1 ÉTENDUE DES FORETS ET DES AUTRES TERRES BOISEES.....	6

Rédaction du rapport et personne de référence

Quelques informations (présentées en Introduction) ont pu être compilées suite à une revue bibliographique et une correspondance de l'ONF.

Introduction

St Martin, qui faisait partie de l'archipel de Guadeloupe, est maintenant devenue une COM (collectivités d'outre-mer) depuis 2007. Elle ne fait donc plus partie administrativement de la Guadeloupe à partir de cette date.

Superficie totale : 54 km²

Superficie des eaux intérieures : 1 km²

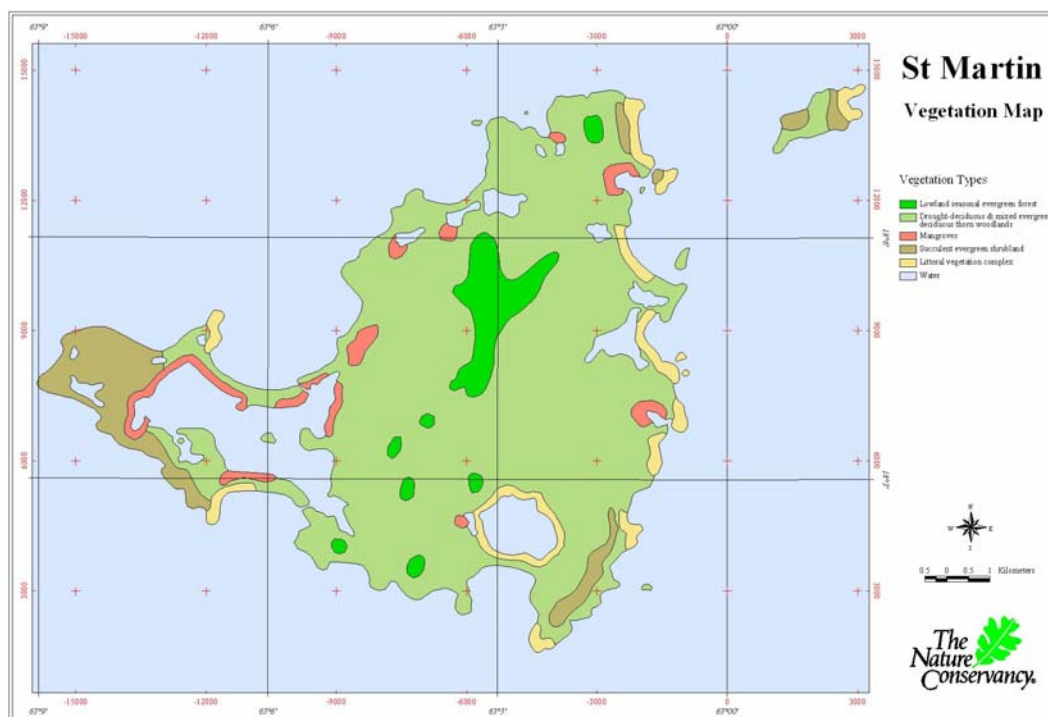
Superficie des terres : 53 km²

Au fil de la colonisation européenne, depuis 1633, la végétation originelle qui couvrait l'île a été totalement dégradée par les activités humaines comme les agricultures successives, la création de pâturages par brûlis et l'exploitation des arbres pour la construction et la fabrication de charbon de bois. Aujourd'hui, en dehors des zones urbanisées, le couvert végétal est fait de forêts secondaires plus ou moins xérophiles selon l'exposition et l'altitude, de taillis secs et épineux d'acacias et de restes de savanes dominées par les hautes herbes de Guinée (Panicum maximum). Espèces d'arbres de la forêt: Gommier blanc, gommier rouge, acajou, gaïac, etc.

La seule source disponible concerne les zones classées ND (zones naturelles) au plan d'occupation des sols de cette collectivité.

POS de St-Martin révisé et mis en application en 2000: 2 026 ha sont classés ND. (Ces données ne sont qu'indicatives car la marge d'erreur n'est pas connue). (Communication personnelle : Yolande Gall, ONF)

Sur la base d'une estimation cartographique (du The Nature Conservancy), une tentative d'estimation est faite, donnant environ un millier hectares de la Forêt et un autre des Autres terres boisées, selon la classification de FRA 2010.



1 Tableau T 1 Étendue des forêts et des autres terres boisées

1.1 Catégories et définitions de FRA 2010

Catégorie	Définition
Forêt	Terres occupant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de plus de dix pour cent, ou avec des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> . Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres boisées (ATB)	Terres n'entrant pas dans la catégorie «forêt», couvrant une superficie de plus de 0,5 hectares avec des arbres atteignant une hauteur supérieure à cinq mètres et un couvert arboré de cinq-dix pour cent, ou des arbres capables d'atteindre ces seuils <i>in situ</i> , ou un couvert mixte d'arbustes, arbrisseaux et d'arbres supérieur à dix pour cent. Sont exclues les terres à vocation agricole ou urbaine prédominante.
Autres terres	Toute terre n'entrant pas dans la catégorie «forêt» ou «autres terres boisées».
Autres terres dotées de couvert d'arbres (sous-catégorie de «autres terres»)	Terres entrant dans la catégorie «autres terres», couvrant une superficie supérieure à 0,5 hectares avec un couvert arboré de plus de dix pour cent d'arbres pouvant atteindre une hauteur de cinq mètres à maturité.
Eaux intérieures	Les eaux intérieures comprennent généralement les grands fleuves, lacs et réservoirs.

1.2 Données nationales

POS de St-Martin révisé et mis en application en 2000: 2 026 ha sont classés ND. (Ces données ne sont qu'indicatives car la marge d'erreur n'est pas connue).
(Communication personnelle : Yolande Gall, ONF)

Sur la base d'une estimation cartographique (du The Nature Conservancy), une tentative d'estimation est faite, donnant environ un millier hectares de la Forêt et un autre des Autres terres boisées, selon la classification de FRA 2010.

1.3 Données à insérer dans le tableau T1

Catégories de FRA 2010	Superficie (1000 hectares)			
	1990	2000	2005	2010
Forêt	1	1	1	1
Autres terres boisées	1	1	1	1
Autres terres	3,3	3,3	3,3	3,3
...dont dotées de couvert d'arbres				
Eaux intérieures	0,1	0,1	0,1	0,1
TOTAL	5,4	5,4	5,4	5,4

1.4 Commentaires au tableau T1

Variable / catégorie	Commentaires sur les données, les définitions, etc.	Commentaires sur les tendances indiquées
Forêt	Sur la base d'une estimation cartographique (du The Nature Conservancy), une tentative d'estimation est faite, donnant environ un millier hectares de la Forêt et un autre des Autres terres boisées, selon la classification de FRA 2010.	
Autres terres boisées	Sur la base d'une estimation cartographique (du The Nature Conservancy), une tentative d'estimation est faite, donnant environ un millier hectares de la Forêt et un autre des Autres terres boisées, selon la classification de FRA 2010.	
Autres terres		
Autres terres dotées de couvert d'arbres		
Eaux intérieures		

Autres commentaires généraux au tableau

Année prévue pour l'achèvement de l'inventaire <u>national</u> en cours/planifié, et/ou de l'enquête nationale par télédétection/cartographie	
Inventaire de terrain	
Enquête par télédétection/cartographie	